

NOUVEAU

Extensions de garantie avec supervision

Offre Full Serenity : 2 ans de garantie avec supervision

Cette offre comprend un kit CIATM2M et 24 mois de prestations de supervision (se référer à la liste des prestations du contrat Visite & Supervision).

La garantie machine comprend le remplacement des pièces défectueuses, la main-d'œuvre et les déplacements.

Offre extensions de garantie Pôle Energie

Cette offre comprend une extension de garantie avec supervision de 2 ans pour l'ensemble des machines de votre système Pôle Energie avec ou sans stockage (groupe de froid, pompe à chaleur, ...).

L'offre comprend également les prestations de service du contrat Premium ou du contrat Energy Start telles que l'assistance technique, l'aide à la maintenance ou encore la supervision... pendant 2 ans.

Extensions de garantie 1 an et 2 ans

Les extensions 1 et 2 ans sont respectivement de 12 et 24 mois à partir de la mise en service effectuée par CIAT et comprennent :

- le remplacement des pièces défectueuses,
- la main-d'œuvre et les déplacements,
- la mise en service,
- la fourniture d'un relevé de fonctionnement.

L'extension de garantie 2 ans comprend également une visite de contrôle la deuxième année.

Garantie constructeur

Notre garantie constructeur comprend le remplacement des composants de vos machines et systèmes en cas de défaut de fabrication ou de pièce défectueuse (hors main-d'œuvre et déplacement).

Nos matériels sont garantis à dater de la livraison contre tout vice de fabrication.